



Sections du Comité national de la recherche scientifique

Session de printemps 2024

Ordre du jour

- **Ouverture de la séance :**
 - approbation du procès-verbal de la session précédente
 - exposé des directeurs d'instituts
- **Chercheurs :**
 - évaluation à vague des chercheurs vague D, et réexamens éventuels¹
 - demandes individuelles chercheurs²
 - éméritat : campagne 2024
 - suivi post-évaluation
 - titularisation
 - reconstitution de carrière
- **Campagne 2024 de recrutement de chercheurs par la voie contractuelle³ :**
 - auditions
- **Structures de recherche :**
 - avis de pertinence sur les projets d'association au CNRS et sur les renouvellements d'association vague D des unités de recherche
 - examen des demandes d'expertise relatives aux structures opérationnelles de recherche ou d'appui⁴.
- **Réseaux thématiques :**
 - renouvellement ou création de GDR
- **Examen des dossiers RIPEC 2024.**
(pour les Sections ayant exprimé le souhait de le faire)
- **Questions et expertises diverses.**

¹ Évaluation en formation restreinte le cas échéant.

² Intégration dans le corps des chercheurs, changement d'affectation, changement de Section, rattachement à la CID 50, demande d'évaluation permanente par une seconde Section/CID, intégration dans le corps de chercheurs.

³ Art 27 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant modifications statutaires relatives à la fonction publique de l'État (Handicap).

⁴ Changements de direction d'unité, création d'unité d'appui ou d'unité internationale rattachement à un institut ou à une tutelle, changement de Section principale d'une unité, expertise (projet, suivi, restructuration, intégration ou avis sur une équipe, etc.).